

cause prochaine du mouvement corporel, et cela en raison de sa nature même et de celle de son acte; en second lieu, que, bien plus, les opérations de l'appétit inférieur sont, en raison aussi de leur nature, causes propres ou per se des transmutations physiques.

235 Et donc nous soutenons tout d'abord qu'il appartient à l'appétit sensitif seul, qui est la puissance la plus naturellement passive, de mouvoir le corps, de façon efficace et immédiate.

236 En effet, pour qu'une puissance puisse provoquer des mouvements physiques, il faut tout d'abord qu'elle soit liée à un organe matériel, et ensuite qu'elle soit apte à mouvoir dans l'ordre de la causalité efficiente, car tout ce qui a trait à l'exécution et à l'existence concerne cette causalité.

237 Or, précisément, l'appétit sensitif s'exerce au moyen d'un organe corporel, et il est justement destiné à jouer, par rapport au corps, un rôle de cause efficiente, c'est-à-dire à provoquer en lui tous les mouvements nécessaires à l'exécution.

238 Si l'affectivité inférieure est ainsi principe immédiat, c'est que, parmi toutes les facultés, elle est la plus naturellement passive, et que son acte lui-même dit mouvement.

Vis appetitiva dicitur esse magis activa, quia est magis principium exterioris actus; et hoc habet ex ipso ex quo hoc habet quod sit magis passiva, scilicet ex hoc quod habet ordinem ad rem, prout est in seipsa; per actionem enim exteriorem venimus ad consequendas res. (I3)
Et sic in appetitiva sensitiva sola, animalis passio proprie invenitur. Vires enim animas vegetabilis, quamvis organo utantur, constat quod non sunt passivae, sed activae. Passio autem magis proprie appetitivae potest competit quam apprehensivae, ut in principio dictum est. Et haec est una ratio quare magis proprie appetitiva sensitiva passionis subjectum est quam sensitiva apprehensiva; sicut et ipsa affectiva superior magis accedit ad propriam rationem passionis quam intellectiva. (I4)

I. (I3) - S. Th., Sum. Th., I-IIae, Qu. XXII, Art. II, ad 2, t. II, p.

(I4) - S. Th., Qu. Disp., De Verit., Qu. XXVI, Art. III, p. 251.

9 Les trois motifs qui nous ont déjà permis d'établir la plus grande passivité des facultés affectives trouvent ici une application plus rigoureuse encore. L'appétit sensitif, en effet, avons-nous dit, est plus matériel et plus potentiel; il est naturellement ordonné à être mis par son objet qui est le singulier; il subit de la part de ce dernier, une puissante détermination, qui ressemble à la passion au sens propre d'altération; en conséquence, l'appétit inférieur est comme défaît par le bien sensible. (15) Cette puissance est donc, de sa nature, pleinement passive; elle est comme entraînée par son objet; aussi son opération dit-elle mouvement vers ce dernier.

240 En effet, c'est parce que l'affectivité inférieure est d'abord attirée avec véhémence en dehors d'elle-même par le bien désirable, qu'elle meut efficacement toutes les facultés qui sont nécessaires à l'obtention de ce bien. (16) Il revient, de fait, à la même faculté de tendre vers un objet, et d'appliquer à l'exécution, les puissances dont le propre est l'obtention de cet objet. Ainsi, l'appétit sensitif est d'abord passivement entraîné par le bien désirable, et il meut ensuite effectivement les facultés d'exécution.

241 Il y a donc lieu de distinguer dans l'appétit, deux sortes d'actes ou de mouvements: appetere et uti, dont les premiers sont les principes des seconds.

(15) - " Et quia appetitus sensitivus versatur circa singularia immediate, et singularia vehementius movent, quam res in communi, quia singularia sunt in statu existendi, et habendi circumstantias, in quo solo statu possunt acquiri, et obtineri, et hoc maxime movet, et efficacius, quando res in statu acquisitionis et existentiae consideratur; ideo passiones, seu affectus appetitus sensitivi vehementissime movent, quia trahunt, et siliciunt secundum convenientiam rerum in singulari, et determinate consideratam, et in statu existentiae, et acquisitionis secundum experientiam cognitas." J. S. Th., Q. Th., t. V, Qu. X, n. XIV, p. 492, Edit. Univ. Laval., t. VI, p. II2.

(16) - " Vis motiva est duplex. Una, quae imperat motum, scilicet appetitiva; et hujus operatio in anima sensitiva non est sine corpore, sed ira et gaudium, et hujusmodi passiones, sunt cum aliqua corporis immutatione. Alia vis motiva est exequens motum per quem membra redduntur habilia ad oboediendum appetitui, cuius actus non est movere, sed moveri. Unde patet quod movere non est actus animae sensitivae sina corpore! S. Th., Sum. Th., I, Qu. LXXV, Art. III, ad 5, t. II, p. 5.

Les actes de l'appetere se caractérisent par la tension vers l'objet, et les actes de l'uti, par l'usage ou l'application des facultés, organes et membres nécessaires à l'exécution.

242 Dès lors, tout mouvement corporel qui ne relève pas de la vie végétative et qui vient de l'intérieur, a son origine ou sa cause immédiate dans les actes de l'appétit sensitif.

243 Or, comme en témoigne l'expérience, il y a dans le corps, deux sortes de mouvements dont les actes de l'appétit inférieur sont principes: les mouvements de pure exécution, tels les actes des sens externes et des membres extérieurs; et les mouvements naturels d'altération, que provoquent l'appetere et l'uti de l'appétit, dans les organes et les membres, et qui disposent ces derniers à l'exécution.

244 Ce sont surtout les mouvements naturels d'altération qui nous intéressent présentement. Cependant, tout autant que ces derniers, les mouvements de pure exécution ont leur origine dans les actes de l'appétit sensitif. Cette puissance seule, et en vertu de sa nature même, meut de façon immédiate, le corps.

245 Il nous reste maintenant à pénétrer encore plus à fond dans le problème qui nous intéresse présentement et à montrer que les actes de l'appétit inférieur, soit l'appetere soit l'uti, sont, en raison également de leur nature et de celle de la puissance dont ils procèdent, non seulement causes, mais même causes per se des mouvements naturels d'altération provoqués dans le corps.

246 A chaque fois qu'il s'agit de causalité per se, in quarto modo dicendi per se, c'est dans la nature même de la cause qu'il faut chercher la raison de la proportion, de l'adéquation qui existe entre cette cause et de son effet. Chaque être, en effet, agit selon sa forme propre. Ainsi, c'est en vertu de son art médical que le médecin guérit, en vertu de sa chaleur que le feu brûle. De même, c'est en raison de sa nature ou de sa forme propre, que l'appétit sensitif

cause l'altération corporelle. (17)

247 A ce sujet, rappelons d'abord que l'altération, qui est un mouvement dans la qualité, peut, comme tout mouvement, être considéré soit comme provenant d'un agent: c'est l'altération active; ou comme se terminant dans un sujet: c'est l'altération passive.

248 Or, dans les passions de l'âme, l'altération passive causée dans l'organisme, a son principe actif dans l'opération de l'appétit sensitif. Mais, cet acte de l'appétit ne procède pas uniquement de la puissance, mais aussi de l'organe auquel celle-ci est liée,

Organum alicujus potentiae est principium operationis illius potentiae.
(18)

Principium visionis non est visus tantum, sed oculus constans ex visu et pupilla. (19)

Unde patet quod ratio passionis magis invenitur in actu sensitivae virtutis appetitivae, quam in actu sensitivae virtutis apprehensivae, licet utramque sit actus organi corporalis. (20)

et cet organe est doué de qualités sensibles.

249 Or, c'est précisément parce que d'une part, l'acte de l'appétit dit mouvement, et que, d'autre part, son co-principe d'opération c'est-à-dire l'organe, comporte des qualités sensibles, que cet acte virtuellement transitif a comme effet propre, l'altération passive de l'organisme.

(17) - " Ideoque in ipsa formalis ratione, qua unumquodque constituitur, fundatur quartus modus per se operandi, qui non solum importat puram rationem efficientiae, quatenus efficiens dat esse, sed rationem ipsam formalem operandi, quatenus adaequatur, et proportionatur, seu conformatur forma talis speciei, et quidditatis, cum tali specie operationis, quia inter se connexionem, et assimilationem habent: similitudo autem, et connexion, et adaequatio, seu proportio, ad formalem rationem, et non ad puram efficientiam pertinent ". J. S. Th., Q. Th., t. V, Qu. I, Disp. I, Art. III, n. VIII, p. 48, Edit. Univ. Laval., t. V, p. 38.

(18) - S. Th., Qu. Disp., De Anima, Qu. Unio., Art. II, ad 3, p. 375.

(19) - S. Th., Qu. Disp., De Potentia, (In Librariis Consociationis Sancti Pauli, Parisiis, 1683), Qu. III, Art. IX, ad 22, p. 113.

(20) - S. Th., Sum. Th., I-IIas, Qu. XXII, Art. II, ad 3, t. II, p. 522.

250 De même, en effet, que le feu brûle précisément à cause de cette forme ou propriété qu'est sa chaleur, ainsi l'acte de l'appétit produit des altérations passives ou mouvements dans les qualités sensibles, parce qu'il procède lui-même non seulement d'une puissance, mais aussi d'un organe qui est doué de propriétés ou qualités sensibles.

251 Il y a ainsi adéquation ou proportion entre la cause et son effet.

Saint Thomas, d'ailleurs, insiste souvent sur ces rapports intimes qui existent entre les opérations de l'effectivité inférieure et leurs réactions conséquentes sur l'organisme.

252 Jean de Saint-Thomas, dans son commentaire du De Anima, a exposé une doctrine qui s'apparente en tout point à celle que nous tentons d'établir. Il est question, dans ce passage, surtout de la volonté, mais le principe qui y est énoncé, est universel et peut s'appliquer au problème qui nous intéresse.

253 Quand donc, explique le grand Commentateur, la volonté meut une faculté, elle y imprime une qualité de même nature que la sienne, qui assure à la fois l'efficacité parfaite de la motion et la continuité du mouvement. (21)

Dans le syllogisme pratique, par exemple, c'est par cette qualité (22)

(21) - " quando potentia inferior vel virtus operatur aliquid ultra proprium modum suum non quasi habitualiter et permanenter, sed in aliquo actu ex actuali participatione superioris potentiae, non potest hoc fieri per solam sympathiam et radicationem in eadem anima, sed per impressionem realem et physicam a voluntate vel virtute superiori derivatam ad inferiorem ". J. S. Th., Q. Ph., t. III, Ph. Nat., IV P., qn. XII, Art. VI, p. 409, b 10-20.

(22) - " Voluntas movetur ab intellectu et participat ab ipso non solum elicere volitionem quoad substantiam ipsius velle, sed etiam quoad modum, v. g. quod modo collativo velit. Et similiter intellectus motus a voluntate non solum habet producere intellectionem, sed cum tali modo, scilicet cum efficacia movendi et applicando in exercitio, quod ex se non habet intellectus, sed participative a voluntate, quae est primum in genere moventium efficaciter quoad exercitium, et sic imprimit intellectui, unde producat actus suos cum efficacia movendi alia, ut docet D. Thomas q. 22 de Veritate art. 13 ". J. S. Th., Q. Ph., t. III, Ph. Nat., IV P., qn. XII, Art. VI, p. 418, a 8-24.

imprimée dans l'intelligence, que s'explique, en partie du moins, l'efficacité des actes de cette faculté et la continuité du mouvement volontaire.

254 La même doctrine trouve son application dans les opérations de l'affectivité sensible. L'appétit sensitif, en effet, en raison même des diverses propriétés et qualités sensibles de l'organe auquel il est lié, provoque, par ses actes, des mouvements dans les qualités sensibles du cœur, et par ce dernier, dans les qualités de tout le corps.

255 Le cœur, de fait, s'agit, s'échauffe, se contracte; ses qualités croissent ou diminuent en intensité, selon les divers mouvements de l'appétit inférieur. Les altérations ainsi causées par la puissance affective sensible, ont pour effet d'assurer l'efficacité et la continuité de ses différentes opérations.

Transmutatio mobilis sequitur ex operatione motoris secundum omnem modum quo mobile disponitur ad oboediendum motioni motoris. (23)
Secundum modum operationis ejus statim disponitur organum corporale, scilicet cor, unde est principium motus, tali dispositione quae competit ad execendum hoc in quod appetitus sensibilis inclinatur. Unde in ira fervet, et in timore quodammodo frigescit et constringitur. (24)

256 C'est donc bien en raison de la nature de la faculté, de l'organe auquel elle est liée, de son acte et de son objet, que l'affectivité sensible est cause immédiate et per se de l'altération corporelle.

257 L'acte de l'appétit sensitif joue le rôle de forme par rapport à la transmutation physique, qui joue le rôle de matière.

In passionibus sensitivi appetitus est considerare aliquid quasi matrariale, scilicet corporalem transmutationem; et aliquid quasi formale, scilicet quod est ex parte appetitus. (25)

Sans doute, pourrions-nous expliquer les termes " forme " et " matière " en

(23) - S. Th., Qu. Disp., De Verit., Qu. XXVI, Art. II, p. 248.

(24) - S. Th., Qu. Disp., De Verit., Qu. XXVI, Art. III, p. 251.

(25) - S. Th., Sum. Th., I, Qu. XX, Art. I, ad 2, t. I, p. 182.

concevant la passion de l'âme comme une sorte de tout ou de composé dont l'acte d'appétit serait la forme et l'altération corporelle, la matière.

268 Cependant, il convient d'entendre ici les termes " forme " et " matière " en un sens dérivé très expressif, que l'on rencontre souvent dans les ouvrages de saint Thomas (26) et de ses commentateurs. On dira, par exemple, que l'Imperium est matériellement un acte d'intelligence et formellement un acte de volonté pour signifier que l'intelligence exerce cet acte sous la motion de la volonté. L'intelligence, en ce cas, remplit le rôle du sujet ou de matière destinée à être comme déterminée par la volonté qui joue le rôle de forme.

269 Le mot " forme " que l'on applique à l'acte de l'appétit sensitif par rapport au mot matière que l'on attribue à l'altération corporelle, ne s'entendrait donc pas, dans le cas présent, d'un élément servant à constituer un composé, ou encore à spécifier surtout intrinsèquement, mais plutôt d'une forme motrice (forma movens). (27)

270 De fait, l'acte de l'appétit sensitif joue ce rôle de moteur par rapport à l'altération physique: il a donc le droit de recevoir le titre de cause formelle par rapport à celle-ci.

(26) - " In actibus humanis actus inferioris potentias materialiter se habet ad actum superioris, in quantum inferior potentia agit in virtute superioris moventis ipsam, sic enim et actus moventis primi formaliter se habet ad actum instrumenti ". S. Th., Sum. Th., I-IIae, Qu. XVII, Art. IV, t. II, p. 472.

(27) - " Motandum est id quod maxime in hoc tractatu de actibus humanis, et de bonitate, et malitia observare oportet, scilicet D. Thomem, cum dicit quod: ' Aliiquid est formale respectu materialis ' (quod toties repetere solet, non sumere ly formale communiter pro formali constituenta aut specificante praesertim intrinseco, sed pro formali movente, sive imperante et ordinante, sive proponente et dirigente... pertinet ergo ad superiorum potentiarum quae sic movet, dare formam, et ordinatorem inferiori, qua operandum sit, et ad finem peculiarem dirigere; hoc autem est formale in agentibus, seu moventibus, movens enim ut movens est in actu et mobile, seu motu in potentia; actus autem aliquid formale est cum ad formam pertinet ". J. S. Th., Q. Th., t. V, Qu. XIII, Disp. VI, Art. I, p. 547, n. 47, Edit. Univ. Laval., t. VI, p. 157.

Alio modo ita quod (passio) incipiat ab anima, in quantum est corporis motor, et terminetur in corpus; et haec dicitur passio animalis; sicut patet in ira et timore, et aliis hujusmodi; nam hujusmodi per apprehensionem et appetitum animae peraguntur, ad quae sequitur corporis transmutatio; sicut transmutatio mobilis sequitur ex operatione motoris secundum omnem modum quo mobile disponitur ad obediendum motioni motoris.

(28)

261 L'organisme, au contraire, ne fait que recevoir le mouvement de l'acte de l'appétit, et l'altération qui se tient de son côté, ne joue ainsi le rôle que de cause matérielle par rapport à l'opération de l'affectivité inférieure. (29)

262 Or, dans tous les êtres, la matière est proportionnée à la forme. Ainsi, en sera-t-il dans la passion de l'âme.

Est autem attendendum in omnibus animis passionibus, quod transmutatio corporalis, quae est in eis materialis, est conformis et proportionata motui appetitus, qui est formalis, sicut in omnibus materia proportionatur formae. (30)

L'appétit sensitif imprimera dans la faculté locomotrice, un mouvement de même nature que celui qui existera en lui. Ainsi, un acte d'amour provoquera un mouvement de progression, et un acte de haine, un mouvement de régression.

En d'autres termes, l'altération physique causée dans l'organisme et principalement dans le cœur, par l'intermédiaire de la faculté locomotrice, variera selon la nature de l'acte de l'appétit sensitif. Un acte de colère, par exemple, aura comme effet, pour ainsi dire, d'enflammer le cœur, tandis qu'un acte de crainte aura plutôt comme effet de le glacer.

263 Nous avons montré jusqu'ici le lien nécessaire qui existe entre l'acte de l'appétit inférieur et la transmutation corporelle. Nous avons vu que l'un

(28) S. Th., Sum. Disp., De Verit., Qu. XXVI, Art. II, p. 248.

(29) - " Et respectu hujus motionis, et ordinationis entitas, et substantia actus, etiam secundum speciem, et ex objecto sumptu, materialiter se habere dicitur, quia suscipit ordinationem illam ". J. S. Th., C. Th., t. V, Qu. XIII, Disp. VI, Art. I, p. 547, n. AV, Edit. Univ. Laval., t. VI, p. 157.

(30) - S. Th., Sum. Th., I-IIae, Qu. XXXVII, Art. IV, c., t. II, p. 613.

est la cause de l'autre et qu'il la provoque en raison de sa nature même, ou per se.

264 Nous avons à prouver maintenant que l'altération corporelle ne se rattache pas de façon accidentelle, à l'acte de connaissance sensible, et que cet acte, en conséquence, est bien loin de mériter au même titre que l'acte de l'appétit, le nom de passion.

Article Deuxième

La faculté de connaissance sensible, cause per accidens de l'altération physique

265 Dans l'opération de la faculté de connaissance sensible, on peut distinguer deux espèces de transmutations: l'une est une condition nécessaire de l'acte de connaissance;

Ad operationem virtutis sensitivae apprehensivae non immutatur corpus quantum ad dispositiones materiales, nisi superveniat motus appetitivae, quem statim sequitur transmutatio disponentis se ad oboediendum. Unde, quamvis vis apprehensiva sensitiva immutetur simul cum organo corporali, non tamen est ibi passio, proprie loquendo: quia in operatione sensus non transmutatur organum corporale, per se loquendo, nisi spirituali immutatione, secundum quod species sensibilium recipiuntur in organis sentiendi sine materia. (31)

L'autre ne s'y rattache que de façon accidentelle seulement.

Est autem et alia naturalis transmutatio organi, prout organum transmutatur quantum ad suam naturalem dispositionem... et hujusmodi transmutatio per accidens se habet ad actum apprehensivae virtutis sensitivae. (32)

La première est une transmutation d'ordre intentionnel. Elle consiste en l'acquisition, pour la faculté, d'une espèce sensible, représentant l'objet connu.

253. (31) - S. Th., Qu. Disp., De Verit., qu. XXVI, Art. III, ad II, p.

522. (32) - S. Th., Sum. Th., I-IIae, qu. XXII, Art. II, ad 3, t. II, p.

Cette espèce est reçue sans matière dans la puissance, mais revêtue toutefois de toutes ses conditions matérielles individuantes.

266 La seconde transmutation qui peut accompagner l'acte de connaissance-sensible, consiste en une véritable altération de l'organe, partie matérielle du sens. Elle est tantôt présupposée et antérieure à l'opération de la faculté de connaissance sensible, tantôt conséquente à cette même opération. Cependant, dans l'un ou l'autre cas, c'est toujours par accident que l'altération physique se rattache à l'acte du sens.

267 Ainsi, dans l'opération de l'ouïe, de l'odorat, du toucher, par exemple, on constate tout d'abord, comme condition indispensable, une véritable puissance de l'organe. Ce dernier, en raison de sa composition et de ses qualités propres, subit de la part de l'objet à connaître, une altération réelle. Il pourra même être le sujet d'une altération nocive, si l'objet qui lui est présenté, ne lui est pas proportionné. Ainsi, l'œil se fatiguera d'une lumière trop vive.

268 Mais, ce qu'il faut bien observer, c'est que l'altération physique dont il s'agit présentement ne découle pas comme de sa cause propre, de l'acte de connaissance-sensible. Cet acte, en effet, ne peut avoir comme rôle de provoquer un mouvement corporel, puisque, en raison de sa nature même, il comporte contemplation en l'objet connu et donc repos.

269 La passion proprement dite ou altération de l'organe est ainsi causée non par l'opération de la faculté, mais par l'action du sensible lui-même sur l'organe.

Ex parte autem objecti invenitur transmutatio naturalis secundum locum in sono, qui est objectum auditus; nam sonus ex percussione causatur, et seris commotione: secundum alterationem vero in odore, qui est objectum olfactus; operat enim per calidum alterari aliquo modo corpus, ad hoc quod spirat odorem. Ex parte autem organi est immutatio naturalis in tactu et gustu; nam et manus tangens calida calefit, et lingua

humectatur per humiditatem saporum. Organum vero offactus aut auditus nulla naturalis immutatione immutatur in sentiendo, nisi per accidens. (33)

Ainsi, si une altération physique accompagne l'acte de connaissance sensible, ce n'est qu'occasionnellement, c'est-à-dire uniquement parce que cet acte ne peut s'exercer sans le concours d'un organe, lequel subit une passion proprement dite de la part de l'objet à connaître.

Apprehensivae vires per se, et ex propriis non retunt immutationem illam naturalen subjecti, licet habeant intentionalem, quia licet organum in quo est potentia apprehensiva patiatur passione reali... tamen hoc est materiale et aux accidens apprehensivae potentiae, et ratione organi in quo residet, non ratione sive operationis. (34)

270 De même, si en certains cas, on peut remarquer qu'une altération physique suit l'acte de connaissance sensible, il faut attribuer cette altération non pas à l'acte lui-même de connaissance, mais plutôt à certaines propriétés de l'organe du sens. (35)

271 La passion proprement dite ne précède donc ou ne suit l'opération de la faculté de connaissance sensible que de façon accidentelle. En d'autres termes, cette opération n'est cause que per accidens de l'altération corporelle, tandis

(33) - S. Th., Sum. Th., I, Qu. LXXVIII, Art. III, t. II, p. 49.
(34) - J. S. Th., C. Th., t. VI, In L-IIas, Qu. XXII, p. 195, Edit.

Univ. Laval., t. VIII, p. 158, n. V.

(35) - " Quod autem sensibile aliquando a sensu transmutetur, hoc est per accidens; in quantum ipsum organum sensus habet aliquam qualitatem per quem natum est immutare aliquid corpus. Unde infectio illa qua mulier monstruata speculum inficit, vel qua basiliscus hominem videndo interficit, nihil confert ad visionem ". S. Th., In Disp., De Verit., Qu. XXVI, Art. III, p. 253.

" Nec obstat, quod etiam sensus potest agere activitate physica, ut cum alterat res sibi conjunctam calore vel frigore, aut etiam inficit aerem vel speculum sicut oculus monstruatae vel fascinantis. Respondet enim ista omnia non convenire sensui, ut formaliter est cognoscitivus, sed ratione temperamenti, quod materialiter se habet ex parte organi, in quo includuntur qualitates alterativae, quae si sint vehementes, possunt aerem alterare et inficere et etiam usque ad speculum se diffundere ". J. S. Th., C. Th., t. III, Ph. Nat., IV P., Qu. IV, Art. I, p. 33, a 24-36.

" Sensibile vehementer laedit organum sensus directe ratione actionis realis seu alterativae, quatenus immutat ipsum dispositionem organi; ratione autem actionis intentionalis praeceps non laedit organum per se directe, sed per accidens ". J. S. Th., C. Th., t. III, Ph. Nat., IV P., Qu. IV, Art. III, p. 123, a 34-40.

que l'acte de l'appétit sensitif en est cause par se.

272 Ttraitons ici brièvement maintenant des altérations corporelles que causent les mouvements de l'appétit inférieurs ou passions de l'âme, et constatons en même temps que celles-ci apportent toujours un changement abnormal à l'état du sujet qui les subit.

Article Troisième

Altérations physiques causées par les actes de l'appétit sensitif; leur positivité

273 Selon saint Thomas, les phénomènes corporels qui accompagnent la passion, ont leur point de départ dans le mouvement du cœur qui est l'instrument de celles-ci.

Cor... est instrumentum passionis animae. (36)

274 Avec le Père Noble (37), on peut rattacher à trois catégories, les phénomènes dont il s'agit présentement, à savoir les réactions des centres nerveux sur la circulation du sang, la respiration; la mimique externe quasi-involontaire: mouvements de la bouche, des yeux, de toute la figure, des membres; enfin, la mimique volontaire externe, qui consiste dans des gestes et attitudes convenues en société pour exprimer certains sentiments de l'âme.

275 Chaque émotion intérieure a ses réactions extérieures propres. Ainsi, la joie se manifestera plutôt dans l'agitation, l'animation, (38), tandis que la tristesse entraînera plutôt avec elle, une certaine fixité et inertie du corps.

(36) - S. Th., Sum. Th., I-IIae, Qu. XLVIII, Art. II, t. III, p. 45.

(37) - Dictionnaire de Théologie Catholique, Noble, Passions, t. II, col. 2214-2216.

(38) - S. Th., Sum. Th., I-IIae, Qu. XXXI, Art. III, ad 3, t. II, p. 569.

276 Notons ici que les transmutations que provoquent les actes de l'appétit sensitif, sont naturellement ordonnées à troubler le sujet dans sa disposition normale; c'est justement pour cette raison qu'ils peuvent être qualifiés dans un sens encore plus propre, de " passions".

Ideo actus isti appetitivi cum omni proprietate appellantur passiones, non quia operationes non sint, seu actus immanentes, sed quia non fiunt sine transmutatione corporali, quia subjectum patitur, et propria dispositione naturam est removeri. quia ergo ad sui efficientiam sequitur, vel concomitatur passio subjecti corporaliter, ratione talis requisiti, passiones denominantur actus illi, qui in se operationes, et actiones sunt. (39)

277 Sans doute, si les passions de l'âme sont modérées et réduites à un état médiocre, elles ne produiront pas, en acte, d'altération nocive. Mais, ce fait tient uniquement à la discipline qu'on leur impose, car d'elles-mêmes, elles tendent à être préjudiciables au sujet. (40)

278 De façon générale, sous l'influence de la passion, le mouvement du cœur perd sa régularité naturelle; il devient plus rapide ou plus lent, et cette transmutation lui est nocive. (41)

279 Il arrivera cependant que les passions auront de bons effets: ainsi, la joie pourra ramener à la santé, une personne atteinte de maladie nerveuse, mais ce fait est accidentel: il est justement dû à l'état non normal en lequel était cette personne. Toujours, en effet, l'extrême est ramené au centre par l'extrême contraire. Ainsi, lorsque notre corps, sous l'influence d'une température

(39) - J. S. Th., C. Th., t. VI, In I-IIae, qu. XXII, n. III, p. 195, Edit. Univ. Laval., t. VIII, p. 158.

(40) - " Si tamen passiones sint moderatas et ad medicoritatem redactae non inferunt actu passionem deterioram ratione moderationis; sunt tamen huiusmodi inferre, ut patet, si crescent ". Idem. n. IV.

(41) - " Omnis passio animae est cum aliquis praeternaturali mutatione, quia cordis motus intenditur aut remittitur a suo naturali motu: et ex hoc illa opera animae quae vocamus ejus passiones, habent rationem et nomen passionis." Cajet., Comment. in I-IIae, Qu. XXII, art. I, t. VI, p. 160.

d'hiver, s'est considérablement refroidi, nous le soumettons à une chaleur assez vive, pour le ramener à son état habituel. Donc, le fait qu'un malade est guéri par une passion de l'âme, prouve justement que celle-ci comporte une altération anormale capable de ramener à sa disposition ordinaire, un être qui était atteint d'une altération extrême opposée. (42)

280 Il est donc bien vrai de dire que la passion de l'âme tend naturellement à produire une transmutation nocive dans le sujet. Mais, puisque c'est de ce fait qu'elle tient son nom de passion, elle sera, en conséquence, d'autant plus justement ainsi appelée, qu'elle entraînera de plus grands dommages dans l'être qui en sera la proie. (43)

281 C'est ainsi que les passions dont l'élément matériel, c'est-à-dire le changement physique, consiste dans une contraction du cœur, comme la crainte, sont plus proprement appelées passions, que celles dont l'élément matériel consiste dans la dilatation de cet organe, comme l'amour, étant donné que la vie humaine consiste dans une expansion vitale du cœur par rapport à tout le corps. (44) En effet, les premières passions n'entraînent vis-à-vis du cœur, que cette irrégularité qui consiste dans une plus grande intensité de son mouvement, tandis que les secondes comportent dans le même organe, un resserrement qui est

(42) - " Nec obstat, quod... actus appetitus transmutat hominem... aliquando in melius... Hoc enim est per secdens ob dispositionem subjecti, quod vergebatur in unum extremum, et per aliud extremum rediicitur in medium ". J. S. Th., C. Th., In I-IIae, q. XXII, t. VI, p. 195, n. IV, Edit. Univ. Laval., t. VIII, p. 158.

(43) - " Quarto modo dicuntur passiones, non quaecumque nocivae alteraciones, sed quae habent magnitudinem nocimenti, sicut... magnae tristitiae ". S. TH., In Metaphys., Lib. V, p. 551, n. 1068.

(44) - " Passiones illae quae ad pejus declinant, magis proprie passiones dicuntur. Declinant autem in pejus mutationes illae quae sunt materia passionum consistentium in fuga seu retractione, ut timor et tristitia; quam illae quae sunt materia passionum consistentium in extensione seu prosecutio, ut amor et laetitia: quia vita humana consistit in vitali expansione cordis ad totum corpus ". Cajet., In I-IIae Comment., q. XXII, Art. I, t. VI, p. 168.

contraire à son expansion vitale dans tout l'organisme. (45)

282 Il existe trois cas, encore, où les passions de l'âme sont, au sens le plus propre ainsi appelées, parce qu'elles provoquent dans le corps, une altération plus forte et donc plus nocive.

283 Ceci se réalise d'abord si ces passions sont subites et entièrement suscitées par un principe ou élément extérieur plutôt que par la raison et la volonté; ensuite, si elles sont complètes, c'est-à-dire si elles s'emparent de tout le sujet qui en est la victime et troublent même ses puissances supérieures; enfin, si elles sont intenses et fréquentes. (46)

284 Dans les quatre cas énumérés ci-dessus, l'acte de l'appétit qui, à cause de l'effet anormal qu'il produit dans le corps, s'appelle passion, sera très justement ainsi nommé, puisque l'altération qu'il cause est très préjudiciable au sujet qui en est la victime.

285 Au cours du présent chapitre, il nous a été permis de constater, à chaque moment, qu'il existe entre l'acte de l'appétit sensitif et l'altération, une union très intime, et que la vertu de cet acte se prolonge en quelque sorte, au dehors de la faculté.

286 On ne peut donc pas expliquer parfaitement la passion de l'âme, dirons-nous en guise de conclusion, sans observer les multiples éléments qui l'accompagnent. En tout mouvement de cette sorte, en effet, il faut considérer d'abord l'opération elle-même de l'appétit. Cette opération est formellement immanente;

(45) - " Tristitia habet magis rationem passionis quam laetitia: ista enim praeternaturalitatem solam intensionem motus, habet; illa, ultra praeternaturalitatem remissionis motus, habet motum contrarium vitali extensione cordis ad corporis partes ". Cajet., In I-IIae, Comment., Qu. XXII, Art. I, t. VI, p. 168.

(46) - S. Th., Qu. Disp., De Verit., Qu. XXVI, Art. VIII, p. 268.

elle perfectionne le sujet en l'unissant à l'objet aimé qui est son terme intérieur. Comme tel, l'acte de l'appétit est une qualité de la première espèce. Ce même acte, notons-le, peut être regardé comme virtuellement transitif, (47) et cet aspect est également nécessaire à la parfaite intelligence de la passion de l'âme. De fait, parce que l'acte d'appétit inférieur s'exerce au moyen d'un organe corporel, sa vertu se prolonge au dehors de la faculté, et il provoque une altération passive des qualités sensibles de l'organisme.

287 Comme telle, l'opération immanente de l'affectivité sensible ressemble à l'action prédicamentale elle-même. Pourtant, l'altération physique n'est pas proprement la fin de l'acte de l'appétit, mais elle est au service de l'objet de cette puissance, un peu comme le dicere de l'intelligence est propter intel-ligere.

288 Dans la passion de l'âme, il faut considérer non seulement l'acte formellement immanent et virtuellement transitif de l'appétit inférieur, mais aussi l'altération ou passion proprement dite de l'organe, qui est la réception en ce dernier, d'une qualité sensible nouvelle, ou du moins d'une augmentation ou diminution dans l'intensité des qualités déjà existantes.

289 Il faut considérer en troisième et dernier lieu, en tout mouvement de l'appétit sensitif, la qualité sensible, qui est le terme de l'acte de l'affectivité et de l'altération causée par ce dernier. Cette qualité en est une de la troisième espèce.

290 Pour bien expliquer la notion de passion de l'âme, il faut toujours tenir

(47) - " Ex actu immanente non repugnat, aut per productionem, aut per resultantiam, aut per sympathiam aliquid in corpus derivari, sicut ex gaudio, aut tristitia, praesertim si actus immanentes sint practici, et virtualiter transeuntes ". J. S. Th., C. Th., t. V, Qu. V, Disp. II, Art. IX, p. 336, n. XV, Edit. Univ. Laval., t. V, p. 264.

compte de tous ces éléments, à savoir l'acte de l'appétit, l'altération passive et la qualité sensible.

291 La notion de passion de l'âme, comme on le remarque, se rattache à trois prédictaments, à savoir la première et la troisième espèce de qualité, et l'action et passion.

292 Essayons de résoudre maintenant les objections posées au début du présent chapitre, et de soutenir que la passion existe davantage dans l'appétit sensitif que dans l'appétit intellectif ou volonté, malgré les raisons qui pourraient sembler favoriser la position contraire.

- - - - -

CHAPITRE NEUVIÈME

RÉPONSES AUX OBJECTIONS

- 293 La première objection que nous avions formulée était la suivante: Il est dit dans *Senys*, qu'un certain personnage éprouvait de la passion pour les choses divines. Or, cette passion ne laurait évidemment convenir à l'appétit sensitif: celui-ci est incapable d'atteindre le divin, puisque son objet est le bien sensible. La passion semble donc exister parfois dans la volonté.
- 294 Voici les deux sens en lesquels peut s'entendre la passion pour les choses divines. Elle peut désigner d'abord l'amour pour celles-ci. Or, l'amour est tantôt d'ordre intellectif tantôt d'ordre sensitif, selon qu'il jaillit de la volonté ou de l'appétit sensitif. (1)
- 295 L'amour des choses divines est évidemment un amour de volonté, puisqu'il porte sur un objet spirituel. L'appétit inférieur, en effet, ne sait tendre qu'au bien sensible.
- 296 La passion des choses divines peut s'entendre aussi d'un certain désir ou mouvement vers elles, et même plus, d'une certaine concupiscence (2) à leur égard, laquelle comporte association à la chose aimée. Or, la concupiscence des biens spirituels peut s'appeler ainsi par ressemblance à celle qui existe pour les biens matériels alors elle n'en demeure pas moins dans la volonté.

— — — — —
(1) - "Amor igitur sensitivus est in appetitu sensitivo, sicut amor intellectivus in intellectivo appetitu ". S. Th., *Num. Th.*, I-IIæc., q. XXVI, art. 1, c. 1, II, p. 540.

(2) - "Appetitus sapientiae vel aliorum spiritualium bonorum interdum concupiscentia nominatur vel propter similitudinem quendam, vel propter intensiōnem appetitus superioris partis, ex quo fit redundantia in inferiorem appetitum; ut simul etiam ipse inferior appetitus suo modo tendat in spirituale bonum consequens appetitus superiorum, et etiam ipsum corpus spiritualib[us] deserviat, sicut (Ps. LXXXIIII, 3) dicitur: 'Cor meum et caro mea exitaverunt in Deum vivum ' ". Idem, I-IIæc., q. XXX, art. 1, ad 1, t. II, p. 561.

Elle peut s'appeler encore ainsi à cause de son intensité. Le mouvement de la volonté est parfois si puissant qu'il a ses répercussions jusque sur l'appétit inférieur. La concupiscence des biens spirituels pourra donc, en certains cas, provoquer des transmutations corporelles, mais ce ne sera que par l'intermédiaire de l'appétit sensitif que la volonté aura entraîné à la poursuite du bien supérieur.

297 En conséquence, la passion des choses divines, au sens d'amour ou de concupiscence pour celles-ci, reste toujours un acte de volonté. N'étant donc pas un acte de l'affectivité inférieure, elle n'est pas non plus une passion de l'âme: voilà pourquoi elle peut se trouver dans l'appétit supérieur.

298 La deuxième objection s'énonce de la façon suivante:

Plus l'agent est puissant, plus la passion est violente. Or, l'objet de la volonté, qui est le bien universel, est un agent plus puissant que l'objet de l'appétit sensitif, qui est un bien particulier. Donc, la passion se réfère plutôt à la volonté.

299 Il est vrai que l'objet de la volonté, sous un certain aspect, à savoir sub ratione universalis, est plus actif que celui de la sensibilité, bien que l'objet de la volonté, sub ratione particulari, soit moins actif que celui de l'appétit inférieur. (3)

300 Cependant, l'intensité d'une passion ne dépend pas seulement de la puissance de l'agent, mais aussi de la possibilité du sujet récepteur. Par exemple, une personne douée d'une grande sensibilité pourra être très impressionnée

(3) - " Unde, si proponatur aliquod objectum voluntati quod sit universaliter bonum et secundum omnem considerationem, ex necessitate voluntas in illud tendit, si aliquid velit; non enim poterit velle oppositum. Si autem proponatur ei aliquod objectum quod non secundum quamlibet considerationem sit bonum, non ex necessitate voluntas fertur in illud ". S. Th., Sum. Th., I-IIae, Qu. X, Art. II, c., t. II, p. 436.

pour de faibles motifs.

301 Ainsi, même si l'objet de la volonté, sub ratione universalis, est un agent plus puissant, il n'en demeure pas moins vrai que la passion de l'appétit sensitif est plus grande, puisque cette puissance est plus passive que la volonté. (4) L'appétit inférieur, comme nous l'avons vu, est une puissance liée à un organe corporel et donc à la matière qui comporte potentialité et passivité, tandis que la volonté est une puissance spirituelle.

302 Enfin, la dernière objection s'annonçait de la façon suivante: La joie et l'amour sont appelés passions. Or, ces mouvements se trouvent aussi dans la volonté, car autrement la Sainte Ecriture ne pourrait les appliquer à Dieu et aux anges. Il semble faux de restreindre les passions à la seule affectivité inférieure.

303 L'amour, comme nous venons de le voir, peut être intellectif, et alors il n'est pas une passion de l'âme, mais un acte de la volonté. En ce sens, il peut se trouver en Dieu et dans les anges.

304 Quant à la joie, disons d'abord qu'elle se distingue de la délectation corporelle. La première, en effet, est un simple mouvement de l'appétit supérieur, tandis que la seconde est un acte de l'appétit sensitif accompagné de transmutation physique. (5)

(4) - " Magnitudo passionis non solum dependet ex virtute agentis, sed etiam ex possibilitate patientis; quia quae sunt bene possibilia, multum patiuntur etiam a partia activa. Nec ergo objectum appetitus intellectivi sit magis activum quam objectum appetitus sensitivi, tamen appetitus sensitivus est magis passivus ". S. Th., Sum. Th., I-IIae, Qu. XXII, Art. III, t. II, pp 523.

(5) - " In voluntate, est delectatio, quae dicitur gaudium, non autem delectatio corporalis. Hoc tamen interest inter delectationem utriusque appetitus, quod delectatio appetitus sensitibilis est cum aliqua transmutatione corporali; delectatio autem appetitus intellectivi nihil aliud est quam simplex motus voluntatis. Et secundum hoc Augustinus dicit (De civ. Dei, lib. XIV, cap. 6, circ. princ.), quod ' cupiditas et lactitia nihil est aliud quam voluntas in eorum consecutione quae volumus ' ". S. Th., Sum. Th., I-IIae, Qu. XXII, Art. IV, c., t. II, p. 569.

- 305 La joie peut donc se trouver en Dieu. De fait, par une simple opération, il connaît la plénitude du bien qu'il possède et se complait dans cette bonté souveraine qu'est son essence. Les anges, au ciel, ont aussi leur part à la joie suprême et sans fin qui existe au sein de la divinité. (6)
- 306 On pourrait appliquer à Dieu et aux anges non seulement l'amour et la joie, mais aussi d'autres mouvements de l'âme, à cause de la similitude qui existe entre les effets de ces mouvements et ceux de la passion de l'âme. Par exemple, la colère, chez l'homme, l'entraîne ordinairement à châtier son adversaire. Aussi prêtera-t-on, par similitude d'effets, ce sentiment à Dieu et aux anges, (7) bien qu'en réalité, ils agissent sans colère.
- 307 L'amour, la joie et autres passions de l'âme ne sont donc en Dieu et dans les anges, que des actes de volonté capables de produire extérieurement certains effets que cause l'homme affecté de passions. Il n'en reste pas moins vrai que ces dernières, étant des actes de l'appétit inférieur liés à des perturbations corporelles, ne peuvent nullement se trouver dans des êtres spirituels.

CONCLUSION DE LA QUATRIÈME PARTIE

- 308 Dans cette quatrième partie, nous avons essayé de démontrer que c'est

(6) - " Quaedam vero (passiones) nullam imperfectionem designant, ut amor et gaudium... de Deo proprio dicuntur... tamen sine passione ". S. Th., Sum. Th., I, Qu. XX, Art. I, ad 2, t. I, p. 182.

(7) - " In quibusdam (passionibus)... designatur aliqua imperfectio sicut in desiderio, quod est boni non habiti; et in tristitia, quae est mali habiti. Et eadem ratio est de ira, quae tristitiam supponit... Cum igitur nihil horum Deo conveniat secundum illud quod est materiale in eis... illa quae imperfectionem important, etiam formaliter, Deo convenire non possunt, nisi metaphorice, propter similitudinem effectus ". Idem.

l'appétit sensitif qui est le plus étroitement lié à la transmutation corporelle ou passion au sens propre.

309 La volonté, étant une puissance spirituelle, peut exercer son opération sans qu'il y ait altération physique. L'appétit inférieur, au contraire, ne peut agir que par l'intermédiaire d'un organe corporel, et il est le principe immédiat de la transmutation physique à laquelle il est lié comme à son effet propre.

310 Il n'y a rien d'étonnant en ce fait que l'appétit sensitif, qui, de sa nature, dit mouvement, et encore plus que la volonté, puisqu'il porte sur les singuliers, imprime dans la faculté locomotrice, et par elle, dans le corps, une similitude de ce qu'il est lui-même, à savoir un mouvement conforme au sien. À cause de la subordination naturelle du corps à l'âme, et de la nature même de l'appétit inférieur, cette puissance a son rejaillissement sur l'organisme, c'est-à-dire y provoque des altérations.

311 L'acte de l'affectivité inférieure joue ainsi le rôle de cause formelle ou motrice par rapport à l'altération physique, qui remplit le rôle de cause matérielle. Or, dans tous les êtres, la matière est proportionnée à la forme. Ainsi en est-il dans les passions de l'âme. La transmutation causée dans l'organisme par le mouvement de l'appétit sensitif varie selon la nature même de ce mouvement.

312 Tandis que l'acte de l'appétit inférieur est cause per se de l'altération corporelle, l'acte de connaissance sensible ne l'est que per accidens. Ce dernier, en effet, requiert d'abord, comme condition nécessaire, une transmutation d'ordre intentionnel. Il n'est précédé ou suivi d'altération physique qu'accidentellement, c'est-à-dire uniquement pour cette raison qu'il ne peut s'exercer sans le concours d'un organe matériel.

313 L'acte de l'appétit inférieur seul provoque donc, de façon immédiate

et nécessaire, les transmutations organiques. Ces altérations varient selon les divers mouvements de l'âme, et elles sont, de leur nature, nocives au sujet qui les subit. C'est précisément parce que les actes de l'appétit sont ainsi toujours accompagnés de transmutations corporelles nocives qu'elles sont très justement qualifiées de passions.

314 Les passions de l'âme nous apparaissent ainsi comme des opérations formellement immanentes et virtuellement transitives, puisqu'elles provoquent dans l'organisme, certaines réactions dont la nature varie selon les divers mouvements de l'âme.

- - - - -

CONCLUSION

315 Saint Thomas, à la question XXIIe de la I-IIe de sa Somme Théologique, entend définir ces actes qui sont communs à l'homme et à la brute, et que l'on appelle passions. Comme il s'agit de la définition d'un accident, le saint Docteur en recherche le sujet propre. Il consacre donc trois articles à l'étude de la question: "De subjecto passionum animae".

316 Le premier article précise d'abord la signification du mot "passion". La passion proprement dite doit s'entendre de la seule altération ou mouvement dans les qualités de possibilité. Or, l'altération, avons-nous ajouté, est l'une des espèces de la passion prédictamentale, et donc toute étude des passions de l'âme doit se fonder sur une connaissance précise de cette dernière passion. Ce n'est d'ailleurs que par appropriation, avons-nous fait aussi remarquer, que l'altération reçoit le nom de passion proprement dite qui convient d'abord au genre. De plus, tandis que l'altération reçoit le nom de passion au sens propre, l'altération nocive reçoit celui de passion au sens très propre. Enfin, la passion prend une signification plus étendue et peut s'entendre de toute réception de forme: c'est la passion au sens large, qui doit son appellation au rapport analogique qu'elle possède avec la passion proprement dite.

317 Après avoir bien déterminé les divers sens de la passion, saint Thomas en fait tout d'abord, dans son premier article, l'application à l'âme. La passion au sens large, enseigne-t-il, convient directement à celle-ci; en ce sens, toute opération de l'âme peut être appelée passion. De plus, la passion au sens propre se réfère aussi, quoique de façon accidentelle, à l'âme, non seulement en tant que forme substantielle mais aussi en tant que motrice du corps. L'âme est donc ainsi principe de certaines altérations corporelles. Mais, comme elle exerce son influence par ses facultés, on pourra

se demander justement quelle est la faculté qui, par son acte, est la plus apte à provoquer de telles altérations. Cet acte générateur de passions proprement dites se verra précisément attribuer le terme même de l'effet qu'il produit.

318 Saint Thomas résoud ce problème, en considérant la nature même des diverses puissances de l'âme, et procède donc ex proprio. Il considère tout d'abord, dans son deuxième article, ces deux grands genres de puissances, que sont celles de la connaissance et de l'appétit, et montre que les secondes sont plus passives que les premières parce qu'elles s'apparentent davantage avec la passion au sens propre. Or, nous enseigne le saint Docteur à la réponse à la seconde objection du même article, une puissance plus passive en elle-même est également davantage principe de tout ce qui concourt à l'exécution. " Via appetitiva dicitur esse actio activa, quia est actio principium exteriorum actus; et hoc habet ex ipso ex quo hoc habet quod sit actio passiva, scilicet ex hoc quod habet ordinem ad rem, prout est in seipso ". L'effectivité sera donc, plus que les facultés de connaissance, propre à causer la passion proprement dite.

319 Enfin, dans son troisième article, saint Thomas soutient qu'entre les facultés affectives, l'appétit sensitif est la puissance dont l'acte mérite au plus haut titre l'appellation de passion, puisque cet acte, en vertu de sa nature même et de celle de la faculté dont il procède, per se, ex proprio, est cause immédiate et nécessaire de l'altération corporelle ou passion proprement dite.